

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Coronavirus – Covid 19 : Mérignac prend des mesures pour une rentrée sereine**

**Conformément au plan de lutte commun contre le coronavirus engagé dans l'agglomération, le port du masque sera obligatoire à compter du 29 août à Mérignac sur les marchés et dans un rayon de 50 mètres des portes des écoles, collèges et lycées. Les services de la Ville mettent tout en œuvre pour assurer une rentrée dans les meilleures conditions.**

#### **Sur les marchés**

L'obligation du port du masque concerne les commerçants et toute personne âgée de plus de onze ans circulant sur le périmètre des trois marchés suivants :

- Centre-Ville (place Charles-de-Gaulle, avenue de l'Yser et parvis de La Poste) les mercredis et samedis matins ;
- Arlac (place Sainte-Bernadette) le samedi matin ;
- Mondésir (parking Auchan) le dimanche matin.

#### **Une rentrée scolaire dans les meilleures conditions**

Le port du masque sera obligatoire dans toutes les écoles, collèges et lycées pour tous les personnels et élèves de plus de 11 ans. L'obligation du port du masque sera élargie sur l'espace public par arrêté préfectoral dans une zone de 50m autour des entrées des écoles, collèges et lycées à l'heure des entrées et des sorties des élèves.

La distanciation entre les élèves sera organisée dans tous les espaces clos dans la limite des possibilités offertes par les locaux scolaires. Les gestes barrières et en particulier les consignes de lavage de main seront rappelées et assurées sous la surveillance des adultes pour les plus jeunes enfants. Enfin, les locaux seront régulièrement ventilés et le protocole de désinfection sera assuré de manière rigoureuse par les agents de la ville.

Les services de repas et les accueils périscolaires seront assurés dans des conditions d'organisation habituelles (repas chaud servis tous les jours, horaires habituels des accueils périscolaires et TAP).

#### **Règles sanitaires pour les évènements**

Le port du masque sera également obligatoire lors de la tenue d'évènements tel que le Forum des associations qui se déroulera le samedi 5 septembre. Le Mérignacabrac, grand vide-greniers devant avoir lieu le dimanche 13 septembre est annulé.

#### **Contact presse :**

Virginie Bougant / 05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69 / [v.bougant@merignac.com](mailto:v.bougant@merignac.com)